

## Itinéraire

**DEPART 1 : Distance : 11 km / Durée : 2h / Balisage : Jaune**  
**Descriptif :** Départ au square "Georges Lamousse". Jeter un coup d'œil sur l'if centenaire ainsi que la fontaine. Au fond du parking, prendre l'ancienne voie ferrée sur la droite. Au croisement, traverser la route et continuer le chemin. Au bout, tourner à gauche et suivre la voie communale en direction du "Peu Roulier". Traverser ce village et prendre à gauche la direction de "Charzat". A 100m avant le village, tourner à gauche et suivre le chemin. Au bout tourner à gauche sur la route goudronnée puis prendre le chemin à 50m sur la droite. A la jonction avec la route, prendre cette dernière sur la droite et traverser le pont de pierre qui enjambe la Semme (roue du vieux moulin sur la gauche). A 200m du pont, prendre à gauche le chemin très étroit qui rejoint une route. Prendre à gauche à la sortie du chemin pour en reprendre un presque aussitôt sur la gauche en laissant sur la droite les "Vareilles". Suivre ensuite ce chemin et traverser de nouveau la Semme sur une passerelle (bien refermer les portes). Continuer ensuite la petite route, et juste avant le passage à niveau, tourner à droite pour suivre le chemin qui rattrape l'ancienne voie ferrée. A la jonction avec la route, traverser cette dernière et continuer en face l'ancienne voie ferrée, puis tourner à gauche pour prendre le chemin qui conduit près de la "Bussière". Ensuite, à la route, remonter sur la gauche et prendre aussitôt la route à droite et à 100m, prendre le petit chemin sur la gauche qui ramène à Droux. A la jonction avec la route, prendre sur la gauche et juste avant la mairie tourner sur la gauche (vue à gauche sur les anciennes douves du Château de Droux, dont on peut voir les armoiries au coin de la maison à droite). A l'intersection de cette petite voie avec la route, prendre sur la droite et regagner le point de départ.

**DEPART 2 : Distance : 2 km / Durée : 30min / Balisage : Jaune**

**Descriptif :** Départ au "petit confolens". Suivre le sentier jusqu'au sommet. Longer le champ sur sa gauche puis ouvrir la barrière (et la refermer !) et marcher sur la lande de manière à arriver de l'autre côté : vue sur la vallée de la Gartempe

Les buttes à Gaudy sont des landes sèches à bruyère cendrée et ajonc nain. Le site est géré par le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin dans le cadre du programme Natura 2000.

## A découvrir

- Vallée de la Semme (Circuit n°1)
- Vallée de la Gartempe (Circuit n°2)
- Buttes à Gaudy (landes à bruyères) (Circuit n°2)
- Panoramas (Tous les circuits)
- Moulins (privés) (Circuit n°1)
- Dans le bourg : église de style roman et les douves de l'ancien château des Chamborand (Circuit n°2)

## Informations

Informations et brochures disponibles aux :

**Syndicat d'Initiative  
Canton de Magnac Laval**

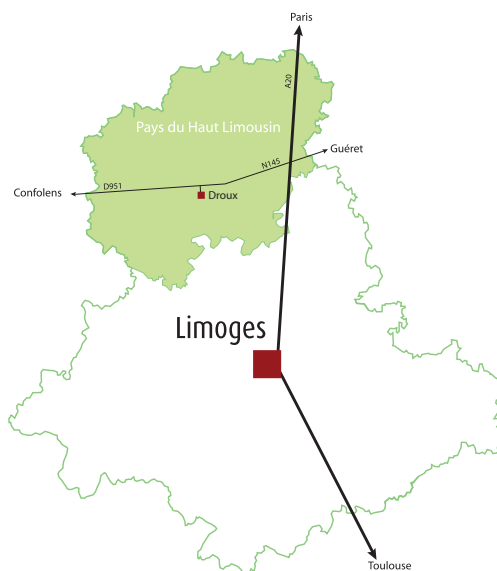
13 place de la République  
87190 Magnac Laval  
Tel / Fax 05 55 68 59 15

simagnaclaval@yahoo.fr  
www.limousin-en-marche.com

**Syndicat d'Initiative de la Benaize**

Av. J. Jaurès 87160  
St Sulpice les Feuilles  
Tel. 05 55 76 92 66  
Fax. 05 55 76 05 32

syndicatdelabenaize@wanadoo.fr  
www.limousin-en-marche.com



# La randonnée

## DROUX

### 2 circuits de randonnées



Le Syndicat d'Initiative du canton de Magnac Laval bénéficie de l'aide de la Région Limousin dans le cadre du dispositif des "Emplois Associatifs".









Conception graphique, réalisation, crédit photo et impression : SI canton de Magnac Laval.

Tous nos chemins mènent à vous  
[www.limousin-en-marche.com](http://www.limousin-en-marche.com)



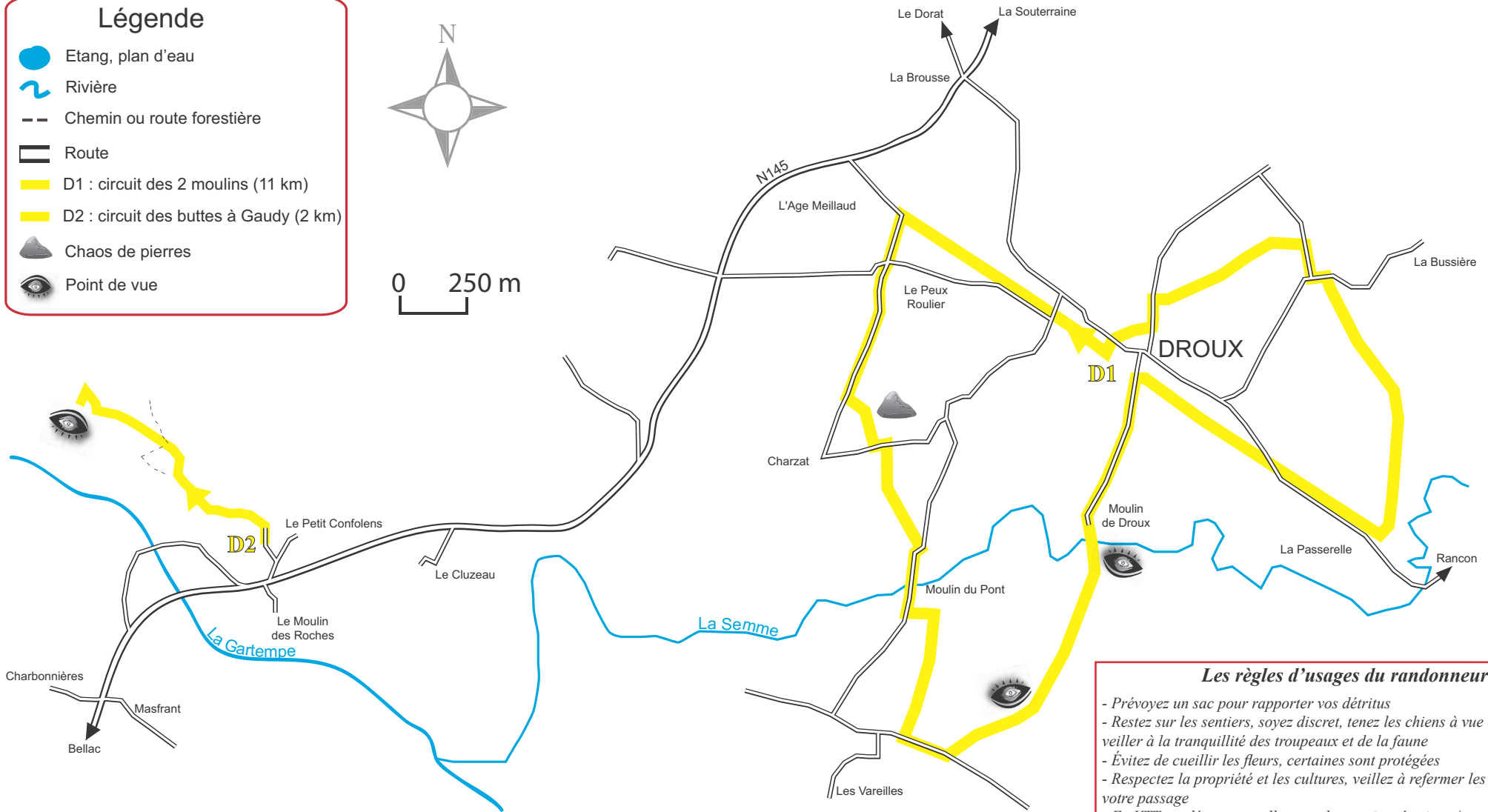
PAYS DU HAUT-LIMOUSIN

## Légende

-  Etang, plan d'eau
-  Rivière
-  Chemin ou route forestière
-  Route
-  D1 : circuit des 2 moulins (11 km)
-  D2 : circuit des buttes à Gaudy (2 km)
-  Chaos de pierres
-  Point de vue



0 250 m







### Les règles d'usages du randonneur

- Prévoyez un sac pour rapporter vos déchets
- Restez sur les sentiers, soyez discret, tenez les chiens à vue et à voix afin de veiller à la tranquillité des troupeaux et de la faune
- Évitez de cueillir les fleurs, certaines sont protégées
- Respectez la propriété et les cultures, veillez à refermer les barrières après votre passage
- En VTT, modérez votre allure sur les sentiers étroits et/ou pentus.

**Merci de nous signaler toute difficulté rencontrée lors de votre randonnée.**

### BALISAGE DES SENTIERS :

- |   |                    |   |                  |
|---|--------------------|---|------------------|
|  | Bonne direction    |  | Tourner à droite |
|  | Mauvaise direction |  | Tourner à gauche |